

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 190

Artikel: Soins à donner aux animaux domestique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les dents trop blanches parce que cette couleur ne s'obtient qu'à l'aide d'acides, la coucitrine est la plus résistante.

Un bon moyen de blanchir ses dents sans danger est de les frotter avec un peu de fleur de suie. Un autre moyen de détruire « l'agacement » des dents qui survient souvent à la suite de certains aliments, est de mettre dans la bouche quelques grains de sel gris. Dans une rage de dents si l'on n'a rien sous la main et qu'on se trouve éloigné de tout secours, on peut avoir recours à une panacée souvent employée dans les campagnes avec un succès certain. Il faut faire cuire sous la cendre trois gousses d'ail, en mettre une sur la dent et les deux autres dans les oreilles... maintenant le parfum est très atténué par la cuisson.

En dernier lieu, chères lectrices, je vous dirai : Conservez vos dents, mais n'en gardez une contre personne.

RENÉE D'ANJOU.

Soins à donner aux animaux domestiques

PENDANT LA SAISON D'AUTOMNE

La saison d'automne est la plus pernicieuse de toutes les saisons pour les animaux. C'est pendant cette partie de l'année que se déclarent le plus grand nombre de maladies. En effet, c'est le temps où la température éprouve les plus grandes variations dans la même journée; en aucun autre moment il n'y a autant de vapeurs pompées et rendues à la terre. Sur la fin de la saison, l'humidité devient froide, ce qui constitue le plus insalubre de tous les états atmosphériques. Il est évident que, sous cette influence, ce sont les affections catarrhales, les fièvres muqueuses, les hydropisies, les cachexies, qui se remarquent de plus. C'est aussi la saison où les solipèdes sont le plus exposés à la morve, au farcin, à ce qu'on nomme *eaux aux jambes*, ou crapaud. Chez les bêtes bovines et les moutons, la pourriture apparaît plus fréquemment qu'en tout autre temps. Chez le chien, ce sont la gale, les dartres et le scorbut qu'on remarque plus particulièrement. Les hygiénistes ont, en outre constaté que l'automne est l'époque où se forment, se reproduisent, se propagent le plus grand nombre d'épizooties, et où le caractère contagieux a le plus d'activité, tandis que les individus qui sont menacés ont le moins de force de résistance. Dans tous les cas, les travaux de la campagne sont toujours fort grands pendant cette saison, et les animaux généralement débilités, surtout après un été excessivement chaud.

En présence de cette situation, quels sont les soins qu'il convient d'octroyer aux animaux pour les soustraire le plus possible à toutes ces influences insalubres? Il faut, dit M. Grogier, donner des aliments toujours toniques, ne pas donner trop de travail, maintenir l'excrétion cutanée, préserver, autant que possible, de brusques variations atmosphériques, tenir l'étable le plus qu'on peut, éloignée des foyers d'infection. A propos de variations atmosphériques, il est peut-être bon de mentionner ici le travail publié par M. Oger, vétérinaire français, et dans lequel il prétend que l'aération permanente est plus avantageuse que le système d'aération habituelle. Mais avant, pensons-nous, il convient d'établir la

distinction qui existe entre ces deux aérations pour bien juger de la question :

L'aération habituelle consiste généralement à laisser ouvertes croisées et portes en été; en hiver, lorsque la température est basse, on fait fermer les ouvertures placées en regard des portes et une fenêtre sur deux ou trois; mais quel que soit l'abaissement de la température, les croisées ne sont jamais complètement fermées. En hiver, toutefois, les chevaux sont toujours munis de leur couverture.

L'aération permanente, qui est préconisée par M. Oger, consiste à laisser, quel que soit l'abaissement de la température, les portes et les croisées ouvertes. Il n'y a d'exception que dans les deux cas qui suivent : 1° lorsque deux portes, l'une située au midi, l'autre au nord, se correspondent directement; 2° lorsque les chevaux rentrent du travail ou des promenades. Dans le premier cas, on ferme la porte du nord seulement; dans le deuxième cas, toutes les ouvertures seront fermées pendant une heure et demie ou deux heures.

Des expériences ont été faites dans quatre régiments différents, et il en est résulté que l'aération permanente, telle que la propose M. Oger, est préférable à la ventilation ordinaire. Nous attirons donc vivement l'attention des cultivateurs sur ce nouveau mode d'aérer les écuries... Voilà pour le renouvellement d'air des locaux habités par les animaux.

Il y a ensuite des précautions à prendre quand on fait passer un animal d'un lieu dans un autre, surtout pendant la saison d'automne. En effet nous avons déjà fait remarquer que c'est l'époque de l'année où la température extérieure est la plus variable. C'est à la sortie des écuries chaudes que les animaux sont le plus sujets à subir les effets funestes des changements de milieu. Le moyen le plus économique et le plus expéditif qu'on puisse employer dans cette circonstance, c'est le bouchonnement opéré quelque temps avant le départ pour le travail. Cette opération excite la surface cutanée, provoque en quelque sorte une réaction bienfaisante qui rend les animaux moins sensibles à l'action de l'air froid. La rentrée des animaux à l'écurie peut se faire sans précaution aucune, quand on a soin de supprimer les courants d'air qui peuvent exister. Et ce, par le fait que le déplacement dans un milieu où la température est élevée ne peut occasionner aucun accident sérieux. Dans tous les cas, un bouchonnement serait aussi fort recommandable.

Convient-il de faire passer par l'abreuvoir les animaux qui reviennent du travail, comme il est généralement dans les habitudes? Evidemment non; car ce système de nettoyage expose les sujets à des refroidissements subits qui peuvent amener des affections catarrhales, et surtout en cette saison d'automne où les animaux sont plus prédisposés à ces maladies qu'en tout autre temps. Il est préférable de laver les chevaux à l'écurie ou sous un hangar, à l'aide d'un bouchon de paille ou d'une éponge, en ayant soin de bien essuyer la peau après le mouillage.

Nous avons déjà dit qu'il convenait pendant cette saison de donner aux animaux une alimentation excitante. Cette obligation trouve sa raison d'être dans les faits suivants : les forces musculaires ont diminué; les travaux de la campagne sont toujours fort grands; les vicissitudes de cette saison sont très débilitantes; les brouillards et la rosée abondent... L'excitation alimentaire

favorise la digestion; aussi l'assimilation des matières alibiles s'opère-t-elle plus facilement; la réparation des forces musculaires se fait donc mieux, les fonctions digestives s'accomplissent plus rapidement, la débilité occasionnée par les variations atmosphériques n'est plus sensible, et l'action nuisible des brouillards et de la rosée est neutralisée.

A quels excitants peut-on recourir dans cette circonstance? Le meilleur, à notre point de vue, est une alimentation de premier choix, de première qualité; car rien n'excite l'appétit des animaux comme une nourriture succulente, appétissante. Cependant, au besoin, un peu de sel brut (chlorure de sodium impur) ne nuit jamais; au contraire, on corrige souvent, à l'aide de cette préparation, quelques mauvais goûts qui imprègnent les aliments tant soit peu avariés. Des semences d'anis peuvent aussi remplir la même indication, mais chez les ruminants seulement. D'autres substances encore peuvent être utilisées. Les conditions dans lesquelles on se trouvera décideront du choix. Dans tous les cas, la préférence sera toujours accordée à la substance qui coûtera le moins cher.

Un point important à discuter ici est celui de savoir quelle quantité d'aliments il conviendra de donner aux animaux. Souvent des cultivateurs inintelligents donnent si parcimonieusement la ration, que leurs bêtes perdent tout à fait leur valeur marchande pendant cette partie de l'année. Ils partent de cette idée fautive qu'on ne doit pas gaspiller les fourrages, dans la crainte éventuelle d'une mauvaise récolte l'année suivante. C'est, à coup sûr, le plus mauvais calcul qu'on puisse imaginer.

D'abord, tout animal doit manger pour réparer les transformations incessantes que subit la matière qui compose les organes. Cette réparation est nécessaire, sous peine d'extinction de la vie. C'est ce qu'on appelle la ration d'entretien. Avec cette seule alimentation, les animaux ne peuvent pas donner de bénéfices. Ils sont alors une charge onéreuse pour le propriétaire. Mais on n'exige pas seulement des animaux qu'ils vivent, on leur demande encore qu'ils fournissent du travail, qu'ils donnent des produits. A cette fin, un supplément de nourriture est donc nécessaire. Ce supplément est ce qu'on appelle la ration de production. Outre la quantité d'aliments utiles au maintien de l'existence, il faut donc encore une quantité supplémentaire pour bénéficier. C'est cette quantité que les cultivateurs inintelligents refusent souvent en automne. Et qu'en advient-il? C'est que, sous prétexte d'économie, ils méservent leurs intérêts de la plus étrange sorte. Car un cheval qui n'a, comme nourriture, que sa ration d'entretien, ne peut fournir du travail sans réduire les matériaux utiles à son existence, et si ce mode d'alimentation dure quelque peu, dans les conditions supposées, l'animal ne tarde pas à mourir d'inanition. Une vache qui se trouve dans la même situation alimentaire ne donne point de lait. La femelle en état de gestation ne peut nourrir le jeune être qu'elle porte dans ses flancs; l'avortement en est la conséquence. Bref, tout est perte. Eh bien, croirait-on que ce mode vicieux d'entretien existe encore chez nous, et surtout pendant la saison automnale, époque de l'année où les animaux ont, peut-être, le plus besoin d'alimentation nourrissante et copieuse? Nous ne saurions donc, dans l'intérêt des cultivateurs, trop nous élever, contre ce système pernicieux qui apporte la

ruine dans l'exploitation agricole qui est sous l'influence de cette mauvaise direction. Qu'on ne l'oublie pas, si on veut bénéficier avec les animaux, on ne doit pas ménager la nourriture qui leur est nécessaire. Si l'on trouve qu'on a quelques têtes de bétail de trop, qu'on les supprime, mais qu'on ne spéculé pas sur les fourrages. Car nous le répétons, c'est la ruine d'une ferme.

Tout à l'heure, nous avons établi expérimentalement que l'aération permanente était préférable à toute autre pour l'entretien de la santé des animaux. C'est maintenant, paraît-il, un fait acquis à la science. Mais, économiquement, ce système ne peut être appliqué que dans les locaux où séjournent les animaux qu'on utilise pour le travail. Nous allons en donner les raisons. La chaleur des étables amollit la fibre musculaire des bêtes à cornes, pousse ces dernières à la lactation et les prédispose à l'engraissement. Or, qu'arriverait-il, si on établissait l'aération permanente dans ces locaux? C'est que la température baisserait, et que l'heureuse influence exercée par la chaleur diminuerait d'autant; ce serait donc une perte sèche au détriment du cultivateur. Pour l'éviter il convient donc, en ce qui concerne les animaux dont on exige des produits, de maintenir encore la ventilation ordinaire et de n'essayer l'aération permanente qu'au profit des sujets utilisés pour le travail.

Etat civil

PORRENTUY

Mois de Juillet.

Naissances.

Du 1^{er} Scherrer, Marie, fille de Eugène, boucher, de Fousse-magne (France) et de Marie née, Ellenberger. — Du 5. Amweg Paul-François, fils de Emile, monteur de boîtes, de Vendlin-court et de Cécile-Rosine-Joséphine née Rérat. — Du 6. Rütli, Albert-Emile, fils d'Albert, fonctionnaire des douanes, de Schöenenwerth (Soleure), et de Frida-Louise née Merz. — Du 6. Bannwart, Marie-Jeanne-Marthe, fille de Paul professeur, de Soleure, et de Marie née Donzelot. — Du 6. Chavanne Achille-Edouard-Charles, fils d'Achille, négociant, de Miécourt et de Ernestine née Mouche. — Du 6. Corbat Alphonse-Camille, fils d'Alphonse, journaliste, de Vendlin-court et de Marie-Thérèse-Parret née Biehly. — Du 6. Ribaut Maria-Julia-Germaine, fille de Henri-Ernest, monteur de boîtes, d'Ocourt et de Lina née Guenin. — Du 10. Tièche Jeanne-Marguerite, fille de Joseph, graveur, de Porrentruy, et de Fidélia née Moine. — Du 10. Werth Denise-Agnès-Angéline, fille d'Emile, graveur, de Delle, et de Marie née Godat. — Du 15. Laibe, Marie-Louise, fille de Gustave, journaliste, de Courcelles et de Marie-Louise née Hotz. — Du 17. Chevillat François-Xavier, fils de François-Xavier, horloger, de St-Ursanne et de Emma née Henry. — Du 20. Monnin Julie-Irène-Amélie, fille de Georges, dépositaire de bière de Bassecourt et de Marie née Gisiger. — Du 26. Cattin Annette-Marguerite-Catherine, fille d'Auguste, cordonnier de Courgenay, et de Marie-Louise-Eléonore née Mangeat. — Du 26. Kauffmann Adolphe-Hermann, fils d'Ernest-Frédéric, boulanger de Waiblingen (Bavière) et de Marie-Amélie née Rogarth. — Du 28. Frasnetti Grégoire, fils de Clément, entrepreneur, de Ferrero di Varese (Italie) et de Carmelina née Gumoni.

Mariages.

Du 5. Guenat Alfred-Joseph-Albert, monteur

de boîtes, de Noirmont, et Parratte-Marie-Louise-Méline, repasseuse, de Muriaux. — Du 20. Buchwalder Jules, représentant de commerce, de Rebeuvelier, et Maître-Marie-Elise, ouvrière de fabrique de Soubey.

Décès.

Du 2. Ryff, Elisa, née Josoph, de Rümisb erg née en 1860. — Du 3. Passadori-Lucie-Berthe-Elise, fille de Ambrogio et de Marie-Geneviève née Turberg, Montegrino (Italie), née en 1900. — Du 8. Guinans, Marie-Jeanne née Doman, de Courchavon, née en 1837. — Du 8. Garessus Marie-Anette, de Trévillers (France), née en 1891. — Du 10. Schlinder Edwige-Irma, fille d'Alexandre et de Alexine née Liengme de Röhthenbach, née en 1901. — Du 11. Fleury, Joseph, tailleur de pierres, de St-Ursanne, né en 1821. — Du 16. Gross Albert-Charles-Marie, fils d'Albert et de Marie née Kilcher de Porrentruy, né en 1901. — Du 17. Chardon Auguste, tailleur, de Ferrières (France) né en 1834. — Du 19. Boillat Edouard, horloger, de la Chau des Breuleux, né en 1833. — Du 20. Laissee, Madeleine, fille d'Emile et de Florence née Racine, de Courgenay, née en 1899. — Du 25. Laible Lucien, fils de Gustave et de Marie-Louise née Hotz, de Courcelles, né en 1900.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 188 du *Pays du Dimanche* :

738. CHARADE.

Cornemuse.

739. MOT CARRE SYLLABIQUE.

TROU	VE	RE
VE	SU	VE
RE	VE	RIE

740. L'ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS

Demande. — Quelle différence y a-t-il entre la *Bonhomie* et la *Cordialité* ?

Réponse. — La *Cordialité* a plus d'activité que la *Bonhomie*, et tient moins qu'elle à l'extérieur et aux manières; c'est la *Bonhomie* de l'âme.

Dans la *Bonhomie*, le cœur peut être endormi ou paresseux; dans la *Cordialité*, il est sur les lèvres.

741. ANAGRAMME.

Charles-le-Téméraire.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. L'Anglaise à Porrentruy; Rossignol des roches, Noirmont; Riki revoyant le Val Tordu; Le professeur Lubin et son élève Tapin; Nick-Nouille au pays de l'absinthe.

746. ENIGME.

Le nom que j'ai, Madame, avant de naître,
Quand je suis né ne me sert déjà plus;
En m'attendant vous me verrez peut-être;
Mais aujourd'hui pour me connaître,
Vos efforts seraient superflus.

747. LETTRES INCONNUES.

Ajouter une Lettre aux dix mots suivants, de manière à former dix Prénoms féminins. Les Lettres ajoutées formeront un Prénom :

AIRE. VER. OSE. RANIMÉE. PALE. ANGLE. USUEL. CALE. MARINE. NIER.

748. MÉTAGRAMME.

Légère, sur six pieds, je glisse sur les flots
Change vite ma tête et je suis sous les flots.

749. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms d'un volcan et d'une ville célèbres :

X X X X X	1. Poison.
X X X X X	2. Prénom.
X X X X X	3. Peau du crâne.
X X X X X	4. Ville.
X X X X X	5. Ustensile de ménage.
X X X X X	6. Epanoui.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 septembre prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Corban. — Le 25 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, et s'occuper des corvées.

Courroux. — Le 1^{er} septembre à 11 h. pour s'occuper de réparation à la maison d'école de Courcelon, décider la création d'une place de secrétaire caissier et fixer la taxe de l'impôt.

Les Enfers. — Assemblée des deux sections le 25 à 3 h. pour nommer le garde-forestier et statuer sur une subvention à la route St-Ursanne-Soubey.

Soyhières. — Le 25 à 10 h. 1/4 pour nommer un secrétaire, vente de terrain.

— *Assemblée bourgeoise* immédiatement après pour passer les comptes, voter le budget, nommer un secrétaire, etc...

Soubey. — Le 25 après l'office pour se prononcer sur des demandes de bourgeois.

Bons mots

Les discours des distributions de prix rappellent une bien jolie coquille dont fut victime Saint-Marc Girardin

Il présidait une distribution de prix et sa harangue débutait par ces mots :

« Je retrouve ici votre ancien proviseur, jeunes élèves. Quelle joie ! »

On imprima :

« Je retrouve ici votre ancien proviseur, jeunes élèves. Quelle joie ! »

Une lettre était tombée, et la vraie joie fut celle des élèves.

Cote de l'argent

du 21 Août 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.